

Collection
LES MONDES GERMANIQUES

dirigée par Christian Baechler et Catherine Maurer

1. Jean-Pierre BLANCPAIN, *Migrations et mémoire germaniques en Amérique latine*, 354 pages, 1994, 25,92 €.
2. Corine DEFRANCE, *La politique culturelle de la France sur la rive gauche du Rhin (1945-1955)*, 366 pages, 1994, 25,92 €.
3. Monique MOMBERT, *Sous le signe de la rééducation. Jeunesse et Livre en Zone Française d'Occupation (1945-1949)*, 232 pages, 1995, 18,29 €.
4. Paul LÉTOURNEAU, *Walther Rathenau (1867-1922)*, 272 pages, 1995, 19,82 €.
5. Christian BAECHLER, *Gustave Stresemann (1878-1929) – De l'impérialisme à la sécurité collective*, 928 pages, 1996 – épuisé.
6. Jacques GANDOULY, *Pédagogie et enseignement en Allemagne de 1800 à 1945*, 426 pages, 1997, 22,87 €.
7. Stanislas JEANNESSON, *Poincaré, la France et la Ruhr (1922-1924)*, 432 pages, 1998, 24,39 €.
8. Isabelle VON BUELTZINGSLOEWEN et Denis PELLETIER (sous la direction de), *La charité en pratique*, 224 pages, 1999, 15,24 €.
9. Catherine MAURER, *Le modèle allemand de la charité*, 360 pages, 1999, 24,39 €.
10. Louis DUPEUX, *Aspects du fondamentalisme national en Allemagne de 1890 à 1945*, 310 pages, 2001, 24 €.
11. Denis GOELDEL, *Le tournant occidental de l'Allemagne après 1945*, 376 pages, 2005, 24 €.
12. Christian BAECHLER, François IGRERSHEIM et Pierre RACINE (textes réunis par), *Les Reichsuniversitäten de Strasbourg et de Poznan et les résistances universitaires 1941-1944*, 284 pages, 2005, 19 €.
13. Ève MENK-BERTRAND, *L'image de Vienne et de Prague à l'époque baroque (1650-1740). Essai d'histoire des représentations*, 464 pages + 32 pages hors texte, 2008, 32 €.
14. Stéphanie BURGAUD, *La politique russe de Bismarck et l'unification allemande. Mythe fondateur et réalités politiques*, 504 pages, 2010, 36 €.
15. Catherine MAURER (textes réunis par), *Les espaces de l'Allemagne au XIX^e siècle. Frontières, centres et question nationale*, 268 pages, 2010, 24 €.
16. Jacques BARIÉTY (éd.), *À la recherche de la paix, France-Allemagne. Les carnets d'Oswald Hesnard 1919-1931*, 697 pages, 2011, 40 €.
17. Éric HASSLER, *La Cour de Vienne 1680-1740. Service de l'empereur et stratégies spatiales des élites nobiliaires dans la monarchie des Habsbourg*, 384 pages, 2013, 27 €.

Textes réunis par
Frédéric STROH et Peter M. QUADFLIEG

L'incorporation de force
dans les territoires annexés
par le III^e Reich
1939-1945

*Die Zwangsrekrutierung
in den vom Dritten Reich
annektierten Gebieten*



Les soldats de la *Wehrmacht* d'Eupen-Malmedy : histoire, postérité et mémoire

Christoph Brüll

Un double discours victimaire

« Ce sont les événements tragiques qui dominant. Le destin des régions frontalières, que chacun devait affronter à sa manière. Personne ne nous a aidés. Au contraire. Souvent, on a fait comme si nous étions nous-mêmes responsables¹ ». L'auteur de ces lignes, le journaliste Heinrich Toussaint (1922-2002), était un des 8 700 soldats de la *Wehrmacht* originaires des cantons de l'Est de la Belgique. Appartenant à la classe 1922, il fut parmi les premiers à être enrôlé en hiver 1941, suite à la résolution de la question de la nationalité. C'est sur ces réflexions qu'il acheva en 1987 l'introduction d'une édition de nombreux témoignages d'anciens membres de la *Wehrmacht* issus de cette région². Il n'y a toutefois pas relaté sa propre histoire. Ce n'est pas étonnant : comme rédacteur en chef du *Grenz-Echo*, seul quotidien de toute la Belgique germanophone, il était connu pour la prudence et la retenue de ses commentaires politiques – une conséquence directe des expériences de guerre et d'après-guerre vécues par sa génération³. Il rompit cependant le silence sur les années 1940-1944 par une série d'articles parus

1. Heinrich TOUSSAINT, « Vorwort », in : Heinrich TOUSSAINT, *Verlorene Jahre. Schicksale einer Kriegsgeneration im Grenzland*, Eupen, Grenz-Echo-Verlag, 1987, p. 12.
2. Le livre repose sur une série d'articles publiés dans le *Grenz-Echo* dans les années 1980. Le deuxième volume : Heinrich TOUSSAINT, *Bittere Erfahrungen. Schicksale einer Kriegsgeneration im Grenzland II*, Eupen, Grenz-Echo-Verlag, 1987, est surtout consacré au clergé d'Eupen-Malmedy-Saint-Vith.
3. Il avait toutefois livré quelques éléments sur son propre parcours dans une interview avec le professeur d'histoire Werner Mießen durant la publication des témoignages dans le *Grenz-Echo*. Voir : *Grenzland-Report*, 05/09/1986, p. 2.

dans le *Grenz-Echo* et la publication de ces témoignages. Pour la première fois, et même si c'était de la littérature compassionnelle de témoignages (*Betroffenheitsliteratur*), le vécu et les expériences des soldats de la *Wehrmacht* issus des territoires annexés étaient rendus accessibles à un public élargi.

Cela ne signifie cependant pas qu'ils n'ont jamais été évoqués auparavant. Au contraire: les soldats de la *Wehrmacht* faisaient régulièrement l'actualité politique et sociétale en Belgique germanophone et dans les deux communes francophones voisines de Malmedy et Waimes. Mais seul était abordé l'immédiat après-guerre, c'est-à-dire les circonstances de leur retour au foyer et les débats – qui perduraient d'ailleurs toujours en 1987 – liés à leur statut juridique et à leurs indemnités. Il en résultait presque inévitablement un double discours victimaire – perspective qui transparait également derrière les mots d'Heinrich Toussaint.

La question de cette mémoire est consécutive à l'histoire du recrutement par la *Wehrmacht* de milliers de jeunes hommes et, plus généralement, à l'annexion d'Eupen-Malmedy-Saint-Vith pendant la Seconde Guerre mondiale. Une réflexion sur le souvenir de ces soldats et leur place dans la « mémoire communicative » (*kommunikatives Gedächtnis*) et la « mémoire culturelle » (*kulturelles Gedächtnis*)⁴ des habitants actuels de la région est avant tout une histoire politique de leur combat pour la reconnaissance et l'indemnisation, qui a perduré jusque dans les années 1990. Ce n'est, semble-t-il, qu'une fois ces problématiques d'après-guerre résolues qu'a pu émerger la question de leur propre expérience de soldat au sein de l'armée allemande. Toutefois, comme en témoigne la journée commémorative du 11 novembre, la Belgique (ou la Belgique de l'Est) n'est jamais sortie d'une mémoire schizophrénique des soldats en uniforme allemand.

Nous allons tenter de retracer l'évolution des discours mémoriels portant sur les soldats de la *Wehrmacht* d'Eupen-Malmedy-Saint-Vith de l'après-guerre jusqu'à nos jours. Au cœur de la contribution, on trouvera l'historiographie (la « mémoire savante ») et les discours officiels ou semi-officiels – donc plutôt la « mémoire culturelle ». Les considérations portant sur le souvenir privé et l'histoire familiale, qui constitueraient le fondement d'une recherche sur la « mémoire communicative », ne seront abordées que très brièvement. Nous ne traiterons pas non plus du territoire des « dix communes », qui avaient également été annexées

4. Avec l'égyptologue Jan Assmann, nous entendons par « mémoire communicative » la mémoire vivante des témoins, basée sur une expérience vécue, qui se transmet de génération en génération. L'« espace mémoriel » ainsi créé comporte de trois à quatre générations. La « mémoire culturelle » est une mémoire plus structurée qui se traduit dans des rituels ou des cérémonies. Les porteurs de la « mémoire culturelle » ne sont pas seulement les témoins, mais aussi les monuments, traditions ou rituels. Voir: Jan ASSMANN, *Das kulturelle Gedächtnis. Schrift, Erinnerung und politische Identität in frühen Hochkulturen*, Munich, Beck, 2013 (7^e édition, 1^{re} en 1992). Voir aussi: Harald WELZER, *Das kommunikative Gedächtnis. Eine Theorie der Erinnerung*, Munich, Beck, 2002.

par le *Großdeutsches Reich* en mai 1940 sur la base de considérations ethniques, mais qui n'avaient jamais appartenu à la Prusse, ni à l'Allemagne. Du fait de cette particularité et des fuites massives de conscrits réfractaires, la situation de ces communes se distingue profondément de celle d'Eupen-Malmedy, devenue belge uniquement par le traité de Versailles.

La « mémoire savante »: Les soldats de la *Wehrmacht* d'Eupen-Malmedy-Saint-Vith dans l'historiographie

Trois changements de nationalité en un quart de siècle, l'expérience de la violence et de la mort au cours de la Seconde guerre mondiale et une « épuration civique » ressentie comme démesurée dans l'après-guerre ont rendu tabou toute confrontation avec le passé proche en Belgique germanophone pendant des décennies et ont conduit à l'acception d'un imaginaire historique ordonné d'en haut. Une expression (publique) sur ce passé en a été rendue difficile voire impossible⁵. La recherche historique reflète ces évolutions. Bien qu'il existe depuis le milieu des années 1960 des travaux de recherche fondamentaux sur le changement de nationalité de 1920, sur la situation politique de l'entre-deux-guerres et qu'en 1975 soit parue la première étude sur la période 1940-1944, ces publications, réalisées en Allemagne et en Suisse, ont connu un accueil difficile dans la région⁶. L'état de la recherche n'a ensuite plus évolué, jusqu'à ce que, dans les années 1990, une génération de jeunes historiens nés en Belgique germanophone dans les années 1950 et 1960 se pencha sur l'histoire de leurs parents, grands-parents et arrière-grands-parents et commença à interroger de manière critique le passé de ces derniers, ce qui devait permettre de sortir de la perspective de victimisation des ouvrages populaires.

Le sort des soldats de la *Wehrmacht* originaires de la région ne joue qu'un rôle subalterne dans cet affrontement scientifique autour des « années refoulées » (*verdrängte Jahre*). C'est seulement en 1975 que Martin R. Schärer leur consacre un bref chapitre de sa thèse de doctorat, dont l'approche est toutefois plutôt

5. Freddy CREMER, « Verschlussache Geschichte ». Über den Umgang mit der eigenen Vergangenheit », in: Freddy CREMER, Andreas FICKERS et Carlo LEJEUNE, *Spuren in die Zukunft. Anmerkungen zu einem bewegten Jahrhundert*, Büllingen, Lexis, 2001, p. 9-26; Andreas FICKERS, « Gedächtnisopfer. Erinnern und Vergessen in der Vergangenheitspolitik der deutschsprachigen Belgier im 20. Jahrhundert », in: *Zeitenblicke* 3 (2004), Nr. 1, URL: <http://zeitenblicke.historicum.net/2004/01/fickers/index.html> (dernière consultation le 29/01/2013).

6. Christoph BRÜLL, « Historiographie und Zeitgeschichte in der Deutschsprachigen Gemeinschaft Belgiens: eine Bestandsaufnahme », in: Christoph BRÜLL (éd.), *ZOOM 1920-2010. Nachbarschaften neun Jahrzehnte nach Versailles*, Eupen, Grenz-Echo, 2012, p. 145-162.

institutionnelle⁷. Pendant les années 1980, c'est alors Heinrich Toussaint qui publie le recueil de témoignages déjà mentionné et qui tente par la suite de présenter leur passé comme un avertissement aux générations futures, sans pour autant ouvrir la voie à de nouvelles études analytiques⁸. Il révisé cependant les résultats de la recherche sur un point important : sur la base des déclarations des associations de victimes, on avait estimé, depuis les années 1950, que 2 500 des 8 700 « incorporés de force » étaient morts. Grâce à un dépouillement minutieux des registres d'état civil, Heinrich Toussaint a dû corriger ce nombre. En fait, le nombre de soldats morts se situe entre 3 200 et 3 400, soit 39 % des enrôlés⁹.

Suite à l'exposition *Verbrechen der Wehrmacht* (Crimes de la *Wehrmacht*) qui fut présentée dans la ville allemande voisine d'Aix-la-Chapelle en 1997 et qui attira de nombreux visiteurs de l'Est de la Belgique, les deux historiens régionaux Freddy Cremer et Bruno Kartheuser soulevèrent pour la première fois la question de la participation à des crimes de guerre de soldats de la région d'Eupen-Malmedy-Saint-Vith¹⁰. Il était incontestablement nécessaire de poser cette question, mais une recherche empirique reste toujours à réaliser. Il est cependant encore plus problématique que cette question n'ait jamais provoqué un débat sociétal plus large au sein de la région.

Trois travaux de recherche plus récents s'intéressent aux périodes qui précèdent et suivent l'enrôlement de ces jeunes hommes dans la *Wehrmacht* : le travail que l'auteur de ces lignes a consacré aux soldats germanophones ayant servi dans l'armée belge durant l'entre-deux-guerres et dont un grand nombre porta l'uniforme belge en mai 1940 avant de revêtir l'uniforme allemand à partir de 1941-1942¹¹ ; l'étude de Nicolas Dewald consacrée à la question de

l'indemnisation des soldats de la *Wehrmacht* originaires d'Eupen-Malmedy¹² ; les publications de Carlo Lejeune consacrées à la répression de la collaboration et à l'épuration civique d'après-guerre et qui comportent des passages sur l'attitude du gouvernement belge vis-à-vis des « incorporés de force » et sur la question du retour des prisonniers de guerre¹³.

L'état de la recherche a considérablement évolué grâce à une étude de l'historien aixois Peter M. Quadflieg, publiée en 2008¹⁴. Il examina pour la première fois en détail la pratique de recrutement de la *Wehrmacht* de manière quantitative et qualitative sur la base de dossiers personnels. La thèse centrale de Peter Quadflieg, selon laquelle les soldats d'Eupen-Malmedy s'étaient comportés comme des soldats allemands « tout à fait ordinaires » (*ganz normale*) – au contraire des soldats luxembourgeois et des rares soldats des « dix communes » –, jette les bases de nouvelles perspectives sur une histoire de l'expérience de guerre de ce groupe qui reste encore à écrire¹⁵. Une telle étude pourrait profiter des témoignages réalisés dans le cadre des recherches de Carlo Lejeune, bien qu'ils offrent davantage un éclaircissement sur les expériences et les émotions vécues que sur les faits historiques en eux-mêmes¹⁶.

Globalement, l'historiographie sur les soldats de la *Wehrmacht* suit actuellement la même cadence que l'historiographie générale de la plus petite entité fédérée belge. Il faut toutefois noter que la science historique belge – à l'exception des historiens de la région – ne s'est jamais réellement intéressée à cette problématique. Au contraire, lors du dernier recensement des victimes de guerre belges, ont été intégrés les volontaires flamands et wallons de la *Wehrmacht* et de la *Waffen-SS*, mais pas les 3 200 soldats des cantons de l'Est morts au combat ou dans des camps de prisonniers¹⁷. Dans son « histoire des cantons de l'Est »,

7. Martin R. SCHÄRER, *Deutsche Annexionspolitik im Westen. Die Wiedereingliederung Eupen-Malmedys im zweiten Weltkrieg*, Frankfurt/M., Peter Lang, 1978 (1975), p. 159-167.
8. Heinrich TOUSSAINT, « Zwangssoldaten », in : GRECC (éd.), *Grenzland seit Menschengedenken*, Biblio-Cassette 2, Eupen, 1990, Nr. 74 ; Id., « Alte Geschichten ? Über Zwangs- und andere Soldaten », in : BRF (éd.), *Im Osten viel Neues. Bilder und Texte aus Ostbelgien*, Eupen, Grenz-Echo, 1996, p. 37-42 ; Id., « Zwangssoldaten und Refraktäre », in : Grenz-Echo-Verlag (éd.), *Zwischen Hammer und Amboß. Eupen, Malmedy, St. Vith und die zehn Gemeinden 1939-1945*, Eupen, Grenz-Echo, 1996, p. 207-211.
9. TOUSSAINT, *Bittere Erfahrungen*, op. cit., p. 8.
10. CREMER, art. cit., p. 23-24 ; BRUNO KARTHEUSER, *Les années 30 à Eupen-Malmedy. Regards sur le réseau de la subversion allemande*, Neundorf, Krautgarten, 2001 ; Id., *Les pendaisons de Tulle. Crime sans châtiment*, Neundorf, Krautgarten, 2008, p. 477-483. Le travail de Kartheuser comporte, dans la partie consacrée aux cantons de l'Est de la Belgique, de nombreuses lacunes méthodiques et se caractérise par un regard moralisateur – visant le présent de l'actuelle Communauté germanophone de Belgique – qui omet de remettre en contexte et d'expliquer des faits historiques. La présentation des événements en France occupée n'est pas concernée par cette critique.
11. Christoph BRÜLL, *Die deutschsprachigen Einheiten in der belgischen Armee zwischen den beiden Weltkriegen*, Saint-Vith, ZVS, 2004 ; Id., « Entre méfiance et intégration. Les

germanophones dans l'armée belge 1920-1955 », in : *Cahiers Belges d'Histoire Militaire*, 2006, n° 4, p. 135-167.

12. Nicolas DEWALD, *L'indemnisation des enrôlés de force dans l'armée allemande*, mémoire de licence en histoire, Université de Liège, 2005.
13. Carlo LEJEUNE, *Die Säuberung*, tome I : *Ernüchterung, Befreiung, Ungewissheit (1920-1944)*, Büllingen, Lexis, 2005, p. 77-87 ; Id., *Die Säuberung*, tome II : *Hysterie, Wiedereingliederung, Assimilierung (1945-1952)*, Büllingen, Lexis, 2007, p. 179-181.
14. Peter M. QUADFLIEG, « Zwangssoldaten » und « Ons Jongen ». *Eupen-Malmedy und Luxemburg als Rekrutierungsgebiet der deutschen Wehrmacht im Zweiten Weltkrieg*, Aix-la-Chapelle, Shaker, 2008. Voir aussi la contribution de Peter Quadflieg dans le présent volume.
15. Cette perspective est également développée par Christoph BRÜLL, « Les enrôlés de force dans la Wehrmacht – un symbole du passé mouvementé des Belges germanophones au XX^e siècle », in : *Guerres mondiales et Conflits contemporains*, n° 241, janvier 2011, p. 63-74.
16. Carlo LEJEUNE et Klaus-Dieter KLAUSER, *Die Säuberung*, tome III : *Verdrängte Erinnerungen – 340 Zeitzeugen berichten*, Büllingen, Lexis, 2008, p. 133-147.
17. Rudi VAN DOORSLAER, « L'héritage politique de la guerre et en particulier de la collaboration en Belgique 1945-2000 », in : Archives nationales du Luxembourg et CEGES (éd.), *Collaboration : Nazification ? Le cas du Luxembourg à la lumière des situations française, belge et*

l'historien flamand Selm Wenselaers consacre deux brèves pages aux « incorporés de force ». Il y insiste cependant beaucoup sur la perspective victimaire, notamment en attribuant l'engagement de ces soldats sur le front de l'Est à une méfiance des autorités allemandes à leur égard – et en négligeant le simple fait militaire que c'était dans le combat contre l'Armée rouge que la *Wehrmacht* avait le plus grand besoin d'hommes au moment des débuts de l'enrôlement en hiver 1941-1942¹⁸. Mais ce jugement erroné de l'historien montre surtout combien sont prégnants le souvenir et le discours victimaire des soldats de la *Wehrmacht* originaires de l'Est de la Belgique. Cela se réfère directement – comme indiqué plus haut – aux circonstances de leur retour au foyer.

Le difficile retour et la longue voie vers un statut juridique

Dans la « mémoire collective » des cantons de l'Est, le retour des soldats de la *Wehrmacht* est lié à deux expériences : d'une part, celle du retour lui-même, souvent d'une captivité en URSS, et l'incertitude parfois longue qui y était liée, et d'autre part, le séjour dans des prisons belges par lesquelles ils transitèrent souvent.

Le nombre de soldats de la région dont on ignorait le destin à la fin de la guerre, le 8 mai 1945, s'élève à environ 5 500. La plupart de ces hommes se trouvaient alors en captivité russe. Même si les efforts – tardifs – du gouvernement belge en faveur d'un rapatriement n'étaient pas toujours suivis d'effets, on réussit à rapatrier 2 274 hommes jusqu'en mars 1946. Au même moment, 2 784 hommes étaient toujours prisonniers de guerre. À la date du 31 décembre 1947, 5 417 hommes avaient pu rentrer chez eux. Le nombre officiel de prisonniers baissa à 106, tandis que 1 327 hommes étaient alors encore portés disparus. Les autorités avaient émis 1 298 déclarations de décès. Dans les années suivantes, il n'y eut plus que des retours sporadiques d'anciens soldats : le dernier espoir de retour d'un plus grand nombre de prisonniers naquit avec le traité germano-soviétique de 1955, mais resta vain¹⁹.

néerlandaise. *Actes du colloque international de Neumünster, Mai 2006*, Luxembourg, Archives nationales du Luxembourg, 2008, p. 444-460, ici p. 453.

18. Selm WENSELAERS, *De laatste Belgen. Een geschiedenis van de Oostkantons*, Anvers, Meulenhoff-Manteau, 2008, p. 97-99.
19. Hubert JENNIGES, « Die Bemühungen zur Rückführung ostbelgischer Kriegsgefangener aus der Sowjetunion (1945-1947) », in: *ZVS*, 2005, Nr. 11, p. 263-266; Peter M. QUADFLIEG, « Die Rehabilitation der ostbelgischen "Zwangssoldaten" nach dem Zweiten Weltkrieg », in: Karel VELLE et al. (éd.), *Liber Amicorum Alfred Minke*, Bruxelles, Archives générales du Royaume, 2010, p. 215-229; Carlo LEJEUNE, *Säuberung*, tome I, p. 77-87; Id., *Säuberung*, tome II, p. 204-207; Christoph BRÜLL, « Les enrôlés de force dans la Wehrmacht », art. cit., p. 73.

Il est également possible de chiffrer l'accueil qui est fait aux soldats rentrants. Au début de l'année 1946, l'Auditorat général (*Generalauditorat*) et les Auditorats militaires (*Militärauditorate*), organes judiciaires en charge de la répression de la collaboration, avaient ouvert 2 525 dossiers sur d'anciens soldats de la *Wehrmacht* originaires de la région. Au même moment, presque tous ces « rentrés » avaient passé au moins quelques jours dans des prisons belges. 851 d'entre eux furent arrêtés pendant une période plus longue et durent comparaître devant un conseil de guerre. L'accusation était « d'avoir porté les armes contre la Belgique ». Or, la situation de contrainte était connue à Bruxelles²⁰. En réponse à ceux qui critiquent la démesure de ces poursuites, Bruno Kartheuser souligne le fait qu'aucun n'a été tenu pour responsable de crimes de guerre dans les pays traversés par la *Wehrmacht*²¹. Il est en effet exact que la Belgique n'a poursuivi aucun soldat des cantons de l'Est, mais également aucun volontaire flamand ou wallon, pour des crimes de guerre perpétrés par exemple sur le front de l'Est. Mais c'est ignorer le contexte de la fin des années 1940 et des années 1950 : avec le conflit Est-Ouest, les crimes de guerre commis à l'Est sortent presque complètement du champ de vision des voisins occidentaux de l'Allemagne, d'autant plus que ces derniers avaient déjà du mal à organiser des poursuites contre ceux qui avaient commis des crimes de guerre sur leur propre territoire. En outre, il faut préciser que l'URSS n'extradait pas des prisonniers de guerre soupçonnés d'avoir participé à des crimes de guerre²². Même si on ne possède aucune preuve, on ne peut donc exclure que de tels cas aient existé parmi les soldats d'Eupen-Malmedy-Saint-Vith qui ne sont jamais revenus. Quoi qu'il en soit, la réaction des anciens soldats et de leurs familles face à ce traitement des autorités belges ne pouvait qu'être un sentiment d'incompréhension, comme c'est le cas également concernant toute la problématique de l'« épuration politique » de l'après-guerre. Ce sentiment d'incompréhension se renforça encore par la suite, quand il s'est agi de trouver un statut juridique pour ces « enrôlés de force » ou « incorporés de force » – tels que désignés dans le langage administratif bruxellois.

L'État belge reconnut en 1947 le statut de « victimes civiles de guerre » aux vétérans qui avaient subi des dommages corporels irréversibles et aux familles des

20. Carlo LEJEUNE, *Säuberung*, tome II, p. 204.

21. Bruno KARTHEUSER, « Subversion nazie et action secrète. L'encadrement nazi et allemand des cantons de l'Est de la Belgique. Épisodes, aperçus, constat », in: Sylvain Schirmann (éd.), *Annexion et nazification en Europe. Actes du colloque de Metz, 7-8 novembre 2003*, CRHCEO, Université de Metz, p. 27-46, ici p. 44 [http://www.memorial-alsace-moselle.com/f/fiches/colloque_metz/MEMORIAL_COLLOQUE_basse_reso.pdf, dernière consultation 30/01/2013].

22. Carlo LEJEUNE, *Säuberung*, tome II, p. 207.

soldats de la *Wehrmacht* morts²³. On ne tint pas compte des vétérans sans préjudice corporel, ni de ceux qui avaient été poursuivis dans le cadre de l'«épuration» d'après-guerre et dont certains avaient été déchus de leurs droits civiques. Il leur était refusé le droit de demander une réhabilitation et/ou le statut de victime de guerre. Alors que la République Fédérale d'Allemagne négocia avec la Belgique deux traités, en 1960 et 1962, qui incluaient des indemnisations financières pour les victimes belges du national-socialisme, il fallut attendre 1974 pour que l'État belge décide d'un statut juridique pour les «incorporés de force de la *Wehrmacht*». Il y eut environ 6 000 demandes, dont quelque 5 000 furent acceptées. Étaient exclus de ce règlement les volontaires de guerre, les hommes qui avaient déserté de l'armée belge en 1939-1940 et qui s'étaient souvent engagés dans la *Wehrmacht*, et ceux qui s'étaient portés volontaires entre le 10 mai 1940 et le 23 septembre 1941 – donc avant le règlement de la question de la nationalité pour Eupen-Malmedy –, mais aussi ceux qui avaient anticipé leur enrôlement inévitable après cette date. Il fallut attendre 1989 pour voir les premiers paiements des indemnisations liées à la reconnaissance de ce statut juridique.

Cette longue période d'attente, de déceptions et de débats accompagnait depuis les années 1950 l'évolution politique des Belges germanophones. Elle forma un héritage politique de la Seconde Guerre mondiale qui était fréquemment mis en avant à Bruxelles par les associations de victimes et les représentants politiques de la région. Il semble que deux aspects aient empêché un règlement plus rapide : d'une part, le nombre finalement assez restreint de personnes concernées à l'échelle de toute la Belgique, d'autre part, une sorte de «concurrence de victimes» entre les «incorporés de force», les réfractaires – dont la reconnaissance juridique connut une évolution parallèle – et les membres de la résistance. Le député Joseph Benker du parti écologiste exprima encore en mars 1988, lors d'une séance plénière du Conseil de la communauté germanophone de Belgique, ses regrets par rapport à un «pays que je dois appeler patrie mais qui délaisse si longtemps nos pères». Et d'ajouter : «Finalement, nous devons tous nous poser honnêtement la question : qu'est-ce qu'un incorporé de force ? Pour moi, tous les soldats sont des incorporés de force, même ceux qui croient être des volontaires ; ils se font manipuler encore plus que les autres²⁴».

23. Ce paragraphe repose sur Nicolas DEWALD, *op. cit.* ; Peter M. QUADFLIEG, «Die Rehabilitation der ostbelgischen "Zwangssoldaten"», art. cit. Sur le contexte des négociations belgo-allemandes, voir : Peter HELMBERGER, «"Ausgleichsverhandlungen" der Bundesrepublik mit Belgien, den Niederlanden und Luxemburg», in : Hans Günter HOCKERTS, Claudia MOISEL und Tobias WINSTEL (éd.), *Grenzen der Wiedergutmachung. Die Entschädigung für NS-Verfolgte in West- und Osteuropa 1945-2000*, Göttingen, Wallstein, 2006, p. 197-241.

24. Rat der Deutschsprachigen Gemeinschaft [Conseil de la Communauté germanophone de Belgique], *Ausführliche Berichte*, 1987-1988, 01/03/1988, p. 489.

Ce discours nous amène au cœur du problème : que signifie le terme «incorporés de force» et quelles sont ou étaient les implications de son utilisation ? Ses origines historiques remontent à l'époque napoléonienne où il servait à désigner l'enrôlement des habitants des territoires annexés. Comme indiqué plus haut, les autorités belges l'utilisent dès 1944-1945 pour désigner les soldats d'Eupen-Malmedy-Saint-Vith. Il permet de distinguer ce groupe des volontaires flamands et wallons. Par la suite, il est utilisé par les personnes concernées et leurs associations dans sa traduction allemande, sous les termes de «*Zwangssoldat*» ou «*Zwangseingezogener*». Johann Weynand, homme politique du parti chrétien-social et lui-même ancien incorporé dans l'armée allemande, a fortement marqué ce terme de son empreinte. Dans l'espace public, cette tournure officielle perdura longtemps. Ce furent finalement les travaux historiques des années 1990 qui mirent en évidence la dimension victimaire du terme : le recours à la contrainte empêchait toute question relative au comportement de ces soldats²⁵. Les historiens plus jeunes plaident d'ailleurs pour l'utilisation systématique des guillemets, qui caractérisent le terme comme étant emprunté aux sources.

Les débats autour de la désignation des soldats de la *Wehrmacht* des cantons de l'Est renvoient finalement à la problématique de leur souvenir et de leur rôle dans la politique mémorielle locale, surtout dans l'après-guerre. À cet égard, il faut bien évidemment parler de la dimension commémorative et émotionnelle de cette thématique.

Les discours mémoriels et leurs mutations depuis les années 1940²⁶

«Avec un brin de sarcasme, on peut affirmer que le *Großdeutsches Reich* national-socialiste réussit en quatre ans ce que la Belgique avait tenté pendant vingt ans, à savoir lier profondément les habitants d'Eupen-Malmedy à cet État²⁷». Peut-on transposer cette conclusion à la mémoire des morts des deux guerres mondiales ? Si on s'en tient aux actes, on pourrait répondre par l'affirmative. On célèbre leur souvenir le 11 novembre comme à travers le restant de la Belgique, ce qui peut être considéré comme une manifestation de loyauté. Mais

25. Freddy CREMER, «"Verschlussache Geschichte"», art. cit., p. 23.

26. Ce paragraphe repose sur Christoph BRÜLL et Werner MIEßEN, «"Den Gefallenen der beiden Weltkriege". Eupen und das Gedenken an seine toten Weltkriegssoldaten», in : Karel VELLE et al. (éd.), *Liber Amicorum Alfred Minke*, Bruxelles, Archives générales du Royaume, 2010, p. 215-229, ici p. 177-197.

27. Martin R. SCHÄRER, *Deutsche Annexionspolitik im Westen. Die Wiedereingliederung Eupen-Malmedys im zweiten Weltkrieg*, Frankfurt/M., Peter Lang, 1978 (première édition 1975), p. 260-261. L'auteur nuance ce propos dans la suite en évoquant la sévérité de la répression de la collaboration.

quel fut le sentiment des anciens soldats de la *Wehrmacht* lorsque la chorale scolaire entonna *Ceux qui sont pieusement morts pour la patrie* – comme ce fut le cas le 11 novembre 1947 sur le cimetière d'honneur de la ville d'Eupen²⁸? Lier les manifestations patriotiques du 11 novembre au contexte local semblait problématique et une solution typique de la région fut très rapidement mise en œuvre : on mit la question de côté. Et ce, pendant des décennies. Les articles du *Grenz-Echo*, uniquement descriptifs, évitèrent soigneusement toute interrogation sur le contenu de la commémoration. L'invitation officielle, signée conjointement par les dirigeants de la ville d'Eupen et les représentants des associations patriotiques, évoquait encore en 1969 la « commémoration de nos héros » sur le cimetière d'honneur. La rhétorique était tout aussi rituelle : le 11 novembre constituait une exhortation à la paix. Une paix que la société de l'Est de la Belgique n'avait pas encore pu conclure avec elle-même, ce qui se traduisait dans des formules tout aussi rituelles, comme par exemple en 1949 : « Aujourd'hui encore, l'heure n'est toujours pas à l'exaltation, plus que jamais nous ne savons pourquoi nos morts ont laissé leur vie²⁹ ».

Une des rares sorties de cette routine commémorative fut le sermon du doyen d'Eupen, Wim Geelen, le 11 novembre 1973, le premier qui fut publié in extenso par le *Grenz-Echo* depuis 1945, car il rompait avec tout ce que les invités d'honneur et les citoyens de la ville avaient entendu jusque-là lors de cette commémoration : « Nous nous souvenons des guerres, pour les bannir. Nous nous souvenons des morts qui sont décédés d'une violence injuste, afin de dépasser toute violence ». Après ces réflexions « plutôt classiques », la suite annonça un changement de perspective :

Le regard en arrière peut affûter le regard en avant – et une véritable prise de conscience peut améliorer nos cœurs. Il me semble que le faux pathos des « héros tombés au champ d'honneur » est révolu. Ces morts ne voulaient pas être des « héros », mais ils voulaient vivre – et Stalingrad n'était pas un « champ d'honneur » mais un désert glacial de la folie. Mais il serait grave, si nous remplacions le faux pathos par un bâillement paresseux d'indifférence, par la lassitude du « je-m'en-foutisme », par l'appel d'une prospérité toujours plus grande à n'importe quel prix³⁰.

Depuis lors, le 11 novembre est devenu marginal, surtout dans la presse – dans les années 1980, une photo et la liste des invités d'honneur suffisaient ; depuis les années 1990, les commémorations, dont la forme n'a pas changé jusqu'en 2012, ne sont même plus automatiquement mentionnées dans les colonnes des journaux.

28. *Grenz-Echo*, 12/11/1947, p. 3.

29. *Ibid.*, 12/11/1949, p. 3.

30. *Ibid.*, 12/11/1973, p. 4.

Dans le premier après-guerre, c'est-à-dire après 1918, les difficultés mémorielles dues au changement de nationalité avaient été compensées par un recours à l'espace sacré. On peut penser que ce fut aussi le cas après 1945 dans les communes rurales autour d'Eupen et dans l'Eifel. La ville d'Eupen constitue une exception. Les tables de morts pour les victimes de la Première Guerre mondiale avaient été inaugurées dans les deux églises principales en 1921 et 1922. Après 1945, il fallut attendre 1965 (Saint-Joseph) et 1967 (Saint-Nicolas). Il semble que l'expression sacrée, liée à la paroisse, du deuil des victimes de la guerre recouvrit moins d'importance après 1945 qu'après 1918. L'explication réside probablement dans un fait qui transparaissait souvent dans la rhétorique de l'après-guerre : la misère spirituelle des vivants. Le deuil de centaines de jeunes hommes morts et les séquelles de la guerre sur les survivants comportaient de nombreux non-dits, pris dans une tension entre le rétablissement de la communication sociale après un temps de déchirures et de violences et le refoulement d'un passé tabouisé sur lequel aucun regard serein ne pouvait être posé, d'autant plus de la part des générations nées après la guerre. Le discours politique et social des années 1960 et 1970 est révélateur à cet égard. En ce qui concerne notre propos, cela signifie que la question du sens de la mort de ces soldats devait rester sans réponse dans l'espace public. Mais qu'en est-il aujourd'hui ?

La mémoire actuelle des soldats de la *Wehrmacht* des cantons de l'Est

Constater que la mémoire des soldats de la *Wehrmacht* des cantons de l'Est n'est aujourd'hui plus un souvenir de premier ordre pour la plupart des habitants de la région est banal. Mais il est moins banal de constater que les rites commémoratifs tels qu'ils se sont développés depuis 1945 ne semblent plus les toucher. Si on prend pour indice la participation aux commémorations, on constate qu'à de rares exceptions près, seuls sont présents les représentants officiels, politiques, militaires et les associations de victimes dont les rangs ne cessent naturellement de se clairsemer. On relève également une grande différence de sens entre les rites actuels du territoire historique d'Eupen-Malmedy et ceux des « dix communes » également annexées en 1940. Dans ces dernières, le patriotisme joue encore un rôle social important, ce même patriotisme qui avait conduit de nombreux jeunes hommes à fuir le drapeau allemand en se cachant sur place ou en se rendant en Belgique occupée. Au contraire de la victimisation, si problématique, propre à Eupen-Malmedy-Saint-Vith, il a toujours été clair pour les habitants de ces communes que leur mémoire était celle des réfractaires et des résistants. Aucune place n'y a été accordée aux très rares hommes qui ont réellement porté l'uniforme allemand.

Si les formes traditionnelles et ritualisées sont donc menacées (sans évoquer ici leur contenu), la place des soldats de la *Wehrmacht* dans la mémoire de ceux qui sont nés après la guerre reste à trouver. Le destin de leurs grands-parents et arrière-grands-parents les touche. Cela s'est vu à travers la résonance prise par deux créations artistiques de 2012 se confrontant à ce passé. Le documentariste Christoph Bohn montre dans le film *The Boy is Gone*, qui mêle documentaire, séquences de bande dessinée et témoignages, l'histoire de son père³¹. Christoph Bohn a grandi en Flandre, où il était souvent traité de *Boche*. Après la découverte d'une photo de son père portant l'uniforme allemand, il a voulu en savoir plus. Ce film ne montre pas seulement l'histoire de son père et le passé d'une génération, mais représente également une documentation, non explicite, sur le rapport entretenu par la génération des filles et fils d'«incorporés de force» avec le passé de leurs parents³². Ce dernier aspect constitue précisément le point de départ d'un travail littéraire sur la thématique des «incorporés de force», mené par le comédien Serge Demoulin, originaire de la commune wallonne de Waimes qui appartient au canton de Malmédy. Serge Demoulin se fait traiter de *Boche* à Bruxelles et cela le conduit à relater son histoire familiale dans la pièce *Le carnaval des ombres*³³. Le changement habile entre la présentation historique et la mise en situation dans le folklore local du *Cwarmé* (le carnaval de Malmédy) constitue pour le spectateur un voyage émotionnel dans le passé et une recherche de sens actuel³⁴.

La réception de ces deux formes de créations artistiques au sein de la région concernée nous fait penser que la parole s'est aujourd'hui libérée sur cette thématique. En comparaison, les premières œuvres littéraires – comme *Un journal de Russie*³⁵ d'Arthur Nisin (1918-1961) qui repose sur les expériences vécues par le prêtre et «incorporé de force» eupenois Jean Rentgens – n'ont jamais connu une telle résonance publique. Et même le film *Mathi Schenks letzte Reise nach Polen*³⁶ (Le dernier voyage en Pologne de Mathi Schenk) dans lequel le documentariste allemand Dietrich Schubert a retracé les souvenirs d'un soldat de la *Wehrmacht*

de l'Eifel ayant vécu l'insurrection du ghetto de Varsovie en 1944 n'a provoqué aucun débat sociétal en 2002.

Les discussions autour du film de Christoph Bohn et de la pièce de théâtre de Serge Demoulin ont cependant aussi révélé à quel point la mémoire de générations n'ayant pas vécu directement les événements doit obligatoirement reposer sur des faits historiques – donc sur un savoir³⁷. Le fait que les programmes-cadre qui ont été introduits en 2012 dans l'enseignement de l'histoire de la Communauté germanophone de Belgique renvoient pour la première fois explicitement aux soldats de la *Wehrmacht* permet, outre la conclusion sur la place auparavant accordée à l'histoire régionale, d'avoir l'espoir que la confrontation au passé est en voie de trouver de nouvelles formes près de 70 ans après la fin de la guerre. Dans quelle mesure cela peut-il marquer la mémoire des soldats de la *Wehrmacht*? L'avenir nous le dira.

31. <http://www.offworld.be/node/91#/sites/default/files/boygone7.jpg> (dernière consultation le 30/01/2013).

32. Sur les réactions du public lors de la première à Eupen, voir *Grenz-Echo*, 09/06/2012.

33. Serge DEMOULIN, *Le carnaval des ombres*, Carnières-Morlanwelz, Lansman, 2012.

34. Sur les réactions du public lors d'une présentation à Saint-Vith, voir *Grenz-Echo*, 22/10/2012. Une première tentative d'analyse se trouve chez Fanny GEORGES, *Passive Migration and Cultural Constraint. The complex effects on contemporary collective identities in the East Belgian borderland*, travail de bachelier en sciences culturelles, Université de Maastricht, 2012, p. 24-29.

35. Arthur NISIN, *Un journal de Russie*, Lausanne, 1959 (*Ein russisches Tagebuch*, Frankfurt/Main, S. Fischer, 1962).

36. Dietrich SCHUBERT, *Mathi Schenks letzte Reise nach Polen*, 2002, 80 Minuten (www.schubertfilm.de, dernière consultation 30/01/2013).

37. Réactions au film : <http://www.offworld.be/node/91#/sites/default/files/boygone7.jpg>. Réactions à la pièce de théâtre : http://www.rideaudebruxelles.be/index.php?option=com_fl exicontent&view=items&cid=3:programmation&cid=93:le-carnaval-des-ombres (dernière consultation 30/01/2013).